



Vendredi 11 décembre 2020

Contacts

IRT
Maël THOMASSIN – 06 92 74 32 21
m.thomassin@reunion.fr
Denis FERAUD – 06 92 29 56 01
d.feraud@reunion.fr

Levée des motifs impérieux pour voyager à La Réunion !

Le Gouvernement et le Préfet de la Réunion ont annoncé la levée du motif impérieux à compter du 15 décembre pour les voyages vers La Réunion.

Cette décision, attendue par l'ensemble des professionnels de la filière locale, permet d'apporter de la visibilité au secteur touristique réunionnais et d'envisager un retour des touristes à la Réunion alors que l'été austral bat son plein, après plus de 10 mois de crise sanitaire.

Nous invitons tous les voyageurs à découvrir notre île intense dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires en vigueur tout au long du parcours voyageur. Le maintien de la bonne situation sanitaire de l'île reste une priorité absolue pour les acteurs du tourisme local. En ce sens, l'Île de La Réunion Tourisme recommande fortement aux voyageurs de veiller au bon respect des protocoles sanitaires et à se faire tester à J+4, après leur arrivée.



Pour commencer à rêver et imaginer votre prochain séjour à La Réunion, l'Île de La Réunion Tourisme vous donne rendez-vous sur la page Instagram des influenceurs Stéphanie Durant (@stephaniedurant) et Théo Soggiu (@theosoggiu) venus faire le tour du monde... À La Réunion !

À propos de L'Île de la Réunion Tourisme :

L'Île de la Réunion Tourisme, en charge d'assurer la promotion de la destination sur les marchés extérieurs et d'accompagner les professionnels réunionnais dans leur développement structurel et commercial, est entièrement dédiée à la mise en œuvre de la politique touristique tracée par la Région Réunion, de concert avec les partenaires institutionnels (FRT, offices de tourisme, ...) et en accord avec les filières interprofessionnelles du secteur sur l'île.

Découvrez l'île intense sur www.reunion.fr et retrouvez toute l'actualité sur pro.reunion.fr !

